

Maurice CHABERT, Président du Département de Vaucluse interpelle le Ministre de l'Agriculture

Premier producteur de cerises de France, le Vaucluse est en première ligne dans la crise qui frappe aujourd'hui la filière.

Publié le 08 avril 2016

La menace qui pèse sur les exploitations de notre Département s'appelle « *Drosophila suzukii* », un moucheron qui détruit les fruits rouges et que seul un traitement efficace peut éradiquer. Or, l'insecticide qui permet de réaliser ce traitement, le diméthoate, vient d'être retiré du marché sur décision de l'Agence nationale de sécurité alimentaire.

Une décision qui met en péril les producteurs français puisque cette interdiction ne concerne ni les autres pays producteurs de l'Union européenne ni bien évidemment le reste du monde. En l'absence de traitement, c'est l'ensemble de la production de cette saison qui sera perdue à quelques semaines à peine de récolte. Et, à terme, ce sont nos vergers qui sont menacés de disparition car les producteurs français devront également faire face à la concurrence de pays producteurs dans lesquels l'usage de cet insecticide est autorisé.

Le Président du Département, Maurice Chabert, éprouve à cet égard une très vive inquiétude. Il vient d'interpeller officiellement le Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Stéphane Le Foll, dans un courrier en date du 5 avril. Il lui demande de faire bénéficier les producteurs français de cerises d'une dérogation cette année, ce qui laissera le temps d'engager avec la filière un dialogue sur ce dossier sensible.

[Le courrier adressé à Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.](#)



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09